

Saint-Barthélemy : une économie fondée sur le tourisme haut de gamme



Saint-Barthélemy est une île de 21 km² située à 6 500 km de Paris, à 230 km au nord-ouest de la Guadeloupe, à la charnière des Grandes et des Petites Antilles et à proximité des îles Vierges américaines. En même temps que Saint-Martin, l'ancienne commune de Guadeloupe est devenue officiellement Collectivité d'Outre-mer en juillet 2007. La bonne santé financière de la jeune collectivité devrait faciliter la poursuite de la construction des infrastructures et la consolidation des avantages comparatifs de l'économie insulaire au sein du bassin caribéen.

Son économie repose essentiellement sur un tourisme haut de gamme. La conjoncture économique a connu un léger ralentissement en 2009 en raison de la crise économique mondiale.

I – EVOLUTION INSTITUTIONNELLE : DE LA COMMUNE A LA COLLECTIVITE D'OUTRE-MER

1 - Le nouveau cadre institutionnel

Entre 1947 et 2007, Saint-Barthélemy a été rattachée administrativement à la Guadeloupe. L'engagement des îles de Saint-Barthélemy et Saint-Martin dans un processus d'évolution statutaire au cours des 10 dernières années s'est concrétisé par l'adoption, le 21 février 2007, d'un nouveau statut de collectivité d'outre-mer approuvé par référendum à 95,5 % à Saint-Barthélemy. Le 15 juillet 2007, la nouvelle COM de Saint-Barthélemy a été officiellement érigée par la mise en place de son conseil territorial.

Ce conseil, composé de 19 membres élus pour cinq ans, élit après chaque renouvellement et à la majorité absolue un président ainsi qu'un conseil exécutif composé de vice-présidents et de conseillers chargés d'arrêter les projets de délibération à soumettre au conseil territorial. Il délivre les permis de construire, les autorisations de travail des étrangers et exerce son droit de préemption en terme de transferts immobiliers (LO 222-5, 222-9, 222-12).

L'organisation institutionnelle de Saint-Barthélemy est très proche du modèle départemental. Cependant, afin d'éviter une concentration excessive des pouvoirs dans une seule Collectivité, un certain nombre de dispositions sont prévues :

- le président du conseil territorial est responsable devant l'assemblée délibérante, qui peut voter une motion de défiance désignant un autre président ; certaines décisions sensibles relevant de l'organe exécutif doivent être prises de façon collégiale par le conseil exécutif et non par le seul président, par exemple en matière d'urbanisme ou d'autorisation de travail des étrangers ;
- un conseil économique, social et culturel composé d'acteurs de groupements professionnels et de représentants des sphères syndicales, associatives et culturelles de la COM, bénéficie de compétences d'initiative et de proposition. Il est obligatoirement consulté sur les projets d'actes et de délibérations de la Collectivité d'Outre-Mer à caractère économique, social ou culturel (LO223-1,2,3) ;
- des conseils de quartier sont consultés sur les opérations d'aménagement et d'urbanisme.

2 - Les nouvelles compétences de la Collectivité

Saint-Barthélemy exerce désormais l'ensemble des compétences dévolues aux communes, au département et à la région de la Guadeloupe ainsi que celles que l'Etat lui a transférées. De fait, la nouvelle Collectivité est désormais compétente en matière de fiscalité, de transports routiers, de voirie, de tourisme, d'urbanisme, de logement, d'environnement et en matière de création et d'organisation des services des établissements publics de la collectivité. Elle pourra également adapter les lois et règlements en matière de domanialité publique et d'enseignement.

L'Etat reste cependant compétent en matière de droit pénal, de droit commercial et de droit monétaire, bancaire et financier. D'où la désignation d'un préfet délégué représentant l'Etat et le gouvernement au sein des COM des îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy¹.

La mise en place rapide de la nouvelle Collectivité d'Outre-Mer (COM), dès 2008, apparaît comme un facteur favorable de stabilité pour le territoire. La collectivité donne désormais la priorité au développement d'un environnement de qualité en termes de santé, d'hygiène, de sécurité et d'écologie. Le désenclavement numérique et la réserve naturelle constituent également des priorités majeures.

- Au 1^{er} janvier 2008, le nouveau code des contributions a remplacé le code fiscal français et le code de l'urbanisme a été adopté, permettant notamment à la collectivité de délivrer les permis de construire. Le Conseil constitutionnel a validé le 21 janvier 2010 deux lois organiques dotant les îles françaises des Caraïbes de Saint-Barthélemy et Saint-Martin de pouvoirs de percevoir l'impôt.
- Sur le plan économique, le Conseil Territorial et le Conseil économique social et culturel ont créé une Chambre Economique Multiprofessionnelle (CEM) afin d'éclairer la gestion de l'île en matière d'éducation, d'emploi, de développement économique, de santé, etc. Le décret relatif à la création d'un centre de formalité des entreprises à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin a été signé le 19 janvier 2010.
- La Collectivité a décidé de restructurer son office du tourisme en créant en 2008 un comité du tourisme regroupant les professionnels du secteur. Ce nouveau comité fonde sa stratégie sur l'organisation d'événementiels (tels que « Les voiles de St Barth » ou « Les 60 ans du Select ») dont l'impact sur la fréquentation touristique s'avère non négligeable. La Russie, ainsi que l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Amérique du Sud, font l'objet d'une campagne promotionnelle depuis 2008.
- Au niveau communautaire, Saint-Barthélemy souhaite accéder au statut de PTOM. La demande, actée par le Comité interministériel de l'Outre-mer (CIOM) du 6 novembre, sera relayée par la France auprès de la Commission Européenne. Outre l'affranchissement des normes européennes, le statut de PTOM permettrait à la collectivité de bénéficier de la compétence douanière comme le prévoit la loi organique.

3 - Finances publiques : une trésorerie excédentaire

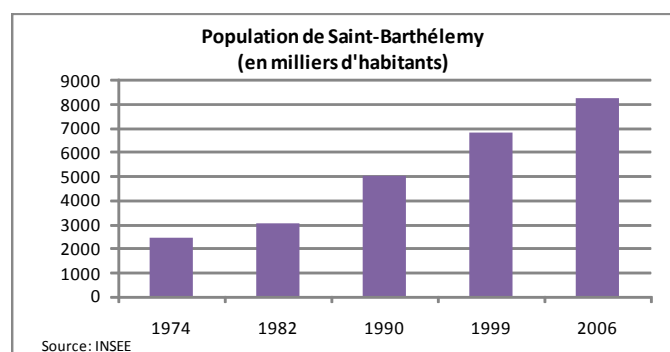
Depuis 2008, les impôts et taxes prévus par le nouveau code des contributions permettent de compenser la perte de certaines recettes, notamment celles issues de la fraction de l'octroi de mer anciennement reversée à Saint-Barthélemy par la Guadeloupe.

La trésorerie de la collectivité est largement excédentaire. Le budget a bénéficié en 2009 de 39 millions d'€ résultant d'excédents accumulés au cours des années précédentes, laissant ainsi une importante marge de manœuvre en matière de trésorerie. Par ailleurs, entre janvier et octobre 2009, les recettes fiscales de la Collectivité (toutes taxes confondues) ont augmenté de 20,7% par rapport à la même période de l'année 2008.

Plusieurs grands chantiers devraient débiter en 2010 : l'aménagement du port de commerce, la mise en place d'un système de vidéosurveillance, la poursuite de la rénovation des routes et la construction d'une station d'épuration.

II – DONNEES STRUCTURELLES

1 - Démographie



En 2006, la population de Saint-Barthélemy comptait 8 255 habitants, en hausse de 20,4 % par rapport à 1999, soit une augmentation annuelle de 2,7 % sur la période, très inférieure au rythme élevé des années 1980 (+6,4 %). En 2006, l'INSEE recensait 1 795 habitants âgés de 0 à 19 ans (soit 21,8 % de la population) et 1 034 personnes âgées de plus de 60 ans (soit 12,5 % de la population totale).

La population de Saint-Barthélemy n'est pas très jeune (21 % a moins de 20 ans contre 31 % à la Guadeloupe et 36 % à Saint-Barthélemy).

La population étrangère, pour l'essentiel originaire de l'Union européenne, ne représente que 7,4 % des habitants de la collectivité de Saint-Barthélemy. En 2006, 93 naissances et 31 décès ont été enregistrés à Saint-Barthélemy. Les taux de natalité et de mortalité s'élevaient respectivement à 11,1 ‰ et à 3,7 ‰, soit un taux d'accroissement naturel de 7,4 ‰. Le taux de natalité est passé de 13,4 ‰ en 1990 à 11,1 ‰ en 2006. Ce taux est inférieur à ceux de la Guadeloupe (15 ‰ en 2007) et de la métropole (12,9 ‰ en 2008).

¹ La nouvelle préfecture, compétente sur les deux Collectivités, est installée à Marigot.

2 - Une économie dominée par les services liés au tourisme et le BTP

Le système d'informations statistiques ne permet pas d'élaborer des comptes économiques pour les îles du Nord. Le niveau de richesse réelle par habitant demeure donc inconnu. Une estimation du produit intérieur brut des îles du Nord a cependant été réalisée en octobre 2005², évaluant le PIB de l'île de Saint-Barthélemy à 179 M €, soit près de 26 000 € par habitant. Le niveau de PIB par habitant serait proche de celui des Yvelines, supérieur de 10 % à la moyenne métropolitaine et sensiblement plus élevé que celui de la Guadeloupe continentale. Ce niveau de vie résulterait du taux d'emploi et du taux d'activité de la population en âge de travailler (tranche d'âge 15 à 64 ans). La collectivité de Saint-Barthélemy se différencie par ailleurs de la Guadeloupe et de Saint-Martin par un taux de chômage très faible³.

En 2008, 2 400 entreprises ont acquitté la contribution forfaitaire des entreprises. Selon les estimations de la nouvelle Chambre Economique Multiprofessionnelle (CEM), le nombre d'entreprises présentes sur l'île s'établit dans une fourchette comprise entre 3 400 et 3 500.



Selon l'INSEE, sur les 2 124 entreprises recensées à Saint-Barthélemy en 2006, 25,8 % exerçaient une activité de services aux entreprises, 25,5 % de BTP et 23,4 % de commerce. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration ne représente que 7,6 % des entreprises. La location de villas constitue en outre une activité importante à Saint-Barthélemy.

Un actif occupé sur deux travaille dans le secteur des services, un sur cinq dans le BTP et autant dans le commerce en 2006. Saint-Barthélemy se distingue par le faible poids du secteur public qui concentre à peine 8 % des effectifs salariés totaux.

La part des salariés dans l'emploi total dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration et du commerce est respectivement de 48,1 % et 36,5 %. La plupart des sociétés de Saint-Barthélemy (77 %) n'ont pas de salarié ; c'est le cas de plus de 85 % des entreprises des secteurs du BTP, des services aux entreprises et de l'immobilier.

2-1 Le tourisme haut de gamme, moteur de l'économie

Saint-Barthélemy a fondé son économie sur un tourisme résidentiel et haut de gamme en hôtels ou villas de location, attiré par le caractère exclusif, sûr et rare de la destination. Dans un souci de préserver l'attrait de l'île pour cette clientèle privilégiée, la Collectivité a toujours tenu à contrôler le développement touristique. Le secteur représente la première activité économique de l'île, avec 37 % de l'effectif salarié total en 2006⁴.

La politique de la Collectivité, relayée par le Comité du Tourisme et l'association des hôteliers de Saint-Barthélemy, se veut sélective avec un développement modéré des capacités d'accueil de l'île, toujours orientées vers une clientèle haut de gamme. Le marché de prédilection de Saint-Barthélemy reste les Etats-Unis, en partie grâce à la proximité de la destination et à la densité des liaisons aériennes entre ce pays et l'aéroport Princess Juliana de Sint-Maarten.

L'offre d'hébergement de Saint-Barthélemy est constituée d'environ 70 % de villas et de 30 % d'hôtels. La crise économique a conduit à la contraction de la durée des séjours depuis 2008, ce qui représente une baisse d'environ 15 % à 20 % de la fréquentation des villas et des hôtels. Cette diminution serait toutefois moins importante que dans les îles voisines (Antigua, Saint-Martin/Sint-Maarten).

Le parc de logements touristiques de Saint-Barthélemy se distingue aujourd'hui par la part prépondérante de villas de standing, souvent propriétés d'étrangers, notamment nord-américains, qui proposent leur résidence à la location. L'office de tourisme de Saint-Barthélemy, qui a procédé en 2007 à un recensement des villas proposées à la location sur l'île, en a dénombré 635, d'une capacité totale de 1 700 chambres, auxquelles il convient d'ajouter les chambres et les bungalows loués ponctuellement par les particuliers, dont le nombre reste inconnu. La location de villas est particulièrement prisée par la clientèle américaine (à 70 % environ). Ce marché a crû en moyenne de 5 % par an sur la période 2000-2007. L'hôtellerie représente par contre moins du tiers (environ 30 %) de l'offre totale d'hébergement de l'île et est principalement composée de petits établissements. A fin 2008, Saint-Barthélemy comptait 30 établissements hôteliers ou assimilés totalisant 520 chambres, soit un recul de l'offre d'environ 8 % par rapport à fin 2007.

La conjoncture difficile s'est traduite par la fermeture de plusieurs hôtels en 2008. Malgré la baisse de la fréquentation touristique, la plupart des établissements hôteliers ont maintenu leurs tarifs pour préserver leur rentabilité et maintenir l'image haut de gamme de la destination. Toutefois, ils ont réalisé des efforts commerciaux pour conserver leur clientèle, en leur proposant des services élargis et des avantages particuliers.

² Dans le cadre du partenariat CEROM, fruit d'une collaboration entre l'AFD, l'IEDOM et l'INSEE qui vise à mettre à la disposition du public une estimation des principaux agrégats économiques.

³ 3,2 % en 2006 (dernier chiffre connu).

⁴ Contre 6 % à la Guadeloupe et 28 % à Saint-Martin (Source : INSEE- mars 2009).

2-2 Le BTP : deuxième secteur d'activité

Le secteur du bâtiment et des travaux publics constitue, avec le tourisme, une activité clef de l'économie de Saint-Barthélemy. Il représente 25,5 % des entreprises en 2006 et emploie 20 % de la population active occupée, après les services aux entreprises (25,4 %) et le commerce (20,4 %). A Saint-Barthélemy, il est caractérisé par une prédominance des petites structures ; seules 4 % des entreprises du secteur emploient plus de 5 salariés.

Au début des années 2000, l'investissement immobilier sur l'île provenait à la fois de la demande domestique et de celle d'une clientèle internationale (américaine notamment) séduite par la destination. La période 2005-2007 se caractérise par une période de surchauffe, causée par l'apparition de comportements spéculatifs. Alors que 2007 a été marqué par un véritable emballement du marché, avec une très forte hausse des prix des terrains et des loyers, la crise du tourisme, amorcée en 2008 avec un taux de change euro-dollar défavorable⁵, ainsi que le nouveau code de l'urbanisme adopté à la suite du passage au statut de COM ont engendré un ralentissement de l'activité. Celui-ci a permis à l'offre de s'adapter à une nouvelle demande : la clientèle américaine s'est notamment retirée du marché depuis mi-2008 et la demande s'est reportée sur les produits les moins onéreux⁶. En 2008, d'importants chantiers publics (canalisation d'eau potable, enfouissement et renforcement du réseau électrique) avaient dopé l'activité du BTP.

III – LA CONJONCTURE ECONOMIQUE EN 2009 : RALENTISSEMENT DE L'ACTIVITE MAIS PERSPECTIVES DE REPRISE

1 - Le tourisme et l'immobilier affectés par la baisse de fréquentation

En 2008 et au premier semestre 2009, l'économie a souffert de la crise économique aux Etats Unis qui a engendré un ralentissement dans ses deux principaux secteurs (tourisme et immobilier). Le marché naturel de Saint-Barthélemy étant l'Amérique du Nord, le secteur souffre également du taux de change défavorable €/USD.

La haute saison 2008-2009 a été mitigée. Les capacités d'hébergement ont tout juste été remplies. Le montant des taxes de séjour (qui représente un pourcentage du chiffre d'affaires des hôtels) a cependant été relativement stable en 2009 (+0,1 % de janvier à septembre 2009 comparé aux neuf premiers mois de 2008), signe que la fréquentation n'a pas baissé de façon significative. Le trafic aérien a en revanche été fortement ralenti en 2009 (-11,4% par rapport à 2008, 2009 étant la plus mauvaise année depuis 1996) mais le trafic maritime s'est maintenu (+2,7 % en 2009) grâce à l'augmentation du nombre de croisiéristes (+12 %). Si la crise a moins affecté la fréquentation touristique qu'à Saint-Martin, les touristes ont eu tendance, comme dans l'île voisine, à réduire la durée de leur séjour et à limiter leurs dépenses sur place. Plusieurs restaurants et boutiques ont fermé (notamment sur le segment du luxe). En saison basse, la clientèle européenne s'est maintenue et on note une légère diversification des marchés émetteurs en saison haute, avec l'apparition d'une clientèle en provenance d'Amérique du Sud et de Russie depuis deux ans. Contrairement à Saint-Martin, ce ralentissement d'activité n'a pas engendré de baisse de prix, Saint-Barthélemy souhaitant conserver une image de prestige.

Les acteurs du tourisme soulignent en outre les insuffisances en matière de desserte aérienne (avec la Guadeloupe notamment) qui pénalisent le tourisme à Saint-Barthélemy.

2 - Le secteur du BTP dopé par la commande publique

En 2008, après plusieurs années très favorables, l'activité du BTP a marqué le pas. La consommation de ciment a baissé de 3,2 % après des hausses de 38,6 % et de 29,2 % en 2006 et 2007. Ces années avaient en effet bénéficié d'une commande publique conséquente destinée à d'importants travaux de rénovation d'infrastructures ainsi que d'un emballement sur le marché des villas de luxe. Une baisse de l'activité est observée dans le secteur de l'immobilier. L'année 2008 avait vu l'arrêt de l'achat de villas de la part des américains ; il semble qu'en 2009 la clientèle se soit reportée sur les biens les moins onéreux (villas de l'ordre de 2 M€). La diminution des droits de quai (-12 % en 2009 comparé à 2008), s'appliquant à la fois aux importations de biens de consommation et aux importations de matériaux de construction, est le signe d'une certaine atonie de la consommation des ménages et de l'activité dans le secteur du BTP en 2009.

La promotion privée a été fortement ralentie en 2009. La collectivité devrait fixer en 2009-2010 les règles en matière de fiscalité sur les transactions immobilières qui pourraient avoir un impact favorable sur les investissements, en particulier ceux de la clientèle européenne qui représentait près de la moitié des investisseurs avant 2007. Par ailleurs, des perspectives de reprise du marché existent à moyen terme, avec l'apparition d'une clientèle plus diversifiée (principalement russe et sud-américaine).

Seules les rénovations et la commande publique (construction de voiries, mise en souterrain des réseaux...) ont permis au secteur du BTP de se maintenir en 2009. La commande publique continuera à être un moteur de l'économie dans les prochaines années grâce aux grands chantiers programmés par la Collectivité.

⁵ Contrairement à la location, la vente de villas à Saint-Barthélemy est réalisée en euros.

⁶ En 2008, le prix au m² d'un terrain constructible avec vue sur la mer atteint en moyenne environ 1 000 €.